

Animateur d'ALSH

Cadre d'emploi : adjoint d'animation

Direction de l'Education - Service : Enfance/Vacances

Dans le cadre du projet éducatif de la ville, le service Enfance/vacances a en charge l'organisation des accueils de loisirs maternels et primaires. Le service vacances organise les séjours de vacances durant l'été et a en charge la gestion du centre de vacances permanent de la Faute sur mer.

L'agent est placé(e) sous la responsabilité du directeur de l'ALSH.

Missions principales :

Mettre en œuvre le projet pédagogique

- Participer à l'identification des besoins et à la mise en œuvre du projet,
- Animer, construire et maintenir la dynamique du groupe (enfants, adultes),
- Concevoir et aménager les espaces d'activités
- Faire des propositions novatrices,

Garantir l'accueil du public

- Gérer un temps d'accueil (relationnel avec les parents, éveil des enfants...)
- Etablir et mettre en œuvre les programmes d'activités conformément aux règles d'hygiène et de sécurité,

Animer l'équipe en soutien du directeur

- Gérer son activité de la préparation jusqu'au rangement
- Adapter l'activité à l'âge des enfants
- Adapter l'activité aux conditions climatiques
- Adapter l'activité à la fatigue des enfants
- S'impliquer dans l'activité
- Créer un « imaginaire » et une sensibilisation

Compétences et qualités requises

Savoir-faire

- Prendre des décisions et les argumenter
- Animer
- Mettre en application les objectifs pédagogiques
- Savoir garantir la sécurité morale et affective des enfants
- Savoir garantir la sécurité physique des enfants
- Savoir être à l'écoute des enfants

Savoir être

- Être disponible, dynamique et moteur de son équipe
- Être organisé, autonome
- Être disponible et ponctuel
- Être porteur d'un projet pédagogique
- Être garant du bon fonctionnement de la collectivité dans le cadre de la loi en préservant la sécurité de chacun des acteurs
- Savoir se remettre en question pour évoluer

- Travailler en équipe
- Être force de proposition
- Capacité d'adaptation
- Avoir un comportement d'exemple pour les enfants

Savoir

- Connaître la législation et la réglementation du secteur animation
- Connaître les grandes étapes du développement de l'enfant

Autonomie et responsabilités :

- Autonomie dans l'activité quotidienne de l'ALSH et l'organisation du travail, en conformité avec les orientations de la collectivité et la réglementation DDCS.
- Co-responsable du projet global de l'accueil de l'ALSH, sous l'autorité du directeur de la structure et du service enfance vacances, en lien avec l'élue.
- Projets et activités de l'ALSH définis en concertation avec les équipes d'animation, suivis et évalués par le supérieur hiérarchique.

Relations fonctionnelles :

- Communication permanente avec les parents et les enfants.
- Relations avec d'autres établissements de loisirs ou socioculturels sur le territoire ou à l'extérieur de celui-ci.
- Coopération avec les directeurs d'école et les enseignants.
- Travail en lien étroit avec les autres ALSH et les services de la ville.

Spécificités

Titulaire du BAFA ou BAFA en cours ou BPJEPS, ou équivalence de diplôme...
Le permis B et PSC 1 est recommandé.